LE DEVOIR

Idées

Un nouveau souffle est nécessaire pour favoriser le développement régional au Québec

La vitalité des régions se mesure à leur capacité à se mobiliser dans la poursuite d'une vision collective.



Photo: Olivier Zuida Archives Le Devoir «La vitalité des régions ne se mesure pas au nombre de pouvoirs transférés ni à la complexité des mécanismes électoraux imaginés», écrivent les auteurs.

Jean-Pierre Adam, Maurice Bernier, Janvier Cliche, Jean-Paul Gendron et Clément Mercier

Les auteurs cosignent ce texte au nom du Groupe Concertation-Régions.
Publié le 21 septembre

L'article du 11 septembre dernier signé par des ex-ministres et des ex-dirigeants du développement régional dans *Le Devoir* (Lelièvre, Trudel et *al.*) tombe à point dans la campagne électorale. Il ramène sur la place publique des instances régionales, mises au rancart depuis 20 ans, qui permettaient aux régions de se donner une vision commune de leur développement. Sur ce diagnostic, nous les rejoignons pleinement.

Nous divergeons toutefois sur le remède. Vouloir résoudre la crise de la représentation régionale par une multiplication d'élections sectorielles (en santé, en éducation, en culture…) au suffrage universel ignore l'abstention déjà massive aux élections scolaires et municipales. Ce n'est pas en alourdissant le processus électoral que l'on revitalisera les régions, mais en recréant des espaces de gouvernance partagée, où élus et forces vives construisent ensemble.

Voici donc ce que nous proposons plutôt au prochain gouvernement.

Un mécanisme formel de concertation intersectorielle. Au sein de chaque instance régionale, la gouvernance doit associer, à parité ou de manière notable, les élus municipaux/nationaux et des représentants de la société civile (milieux communautaire, économique, culturel, environnemental, syndical). Les plans de développement doivent être le fruit d'une vision collective, et non de la simple addition de priorités municipales.

Une reddition de comptes transparente. Ces instances doivent rendre des comptes à l'ensemble des acteurs du milieu, et non seulement au gouvernement central.

Le rétablissement d'une Politique nationale de la ruralité. Reconnaître la ruralité comme un enjeu national et une stratégie territoriale à part entière, distincte de la gestion urbaine.

Un leadership territorial de coordination. Soutenir une fonction capable de lutter contre le fonctionnement en vase clos ministériel (santé, éducation, économie) sur le terrain, plutôt que de laisser les régions négocier seules avec chaque ministère.

Il faut bien noter qu'il y a eu centralisation et municipalisation du développement régional au cours des 20 dernières années. Ce constat s'appuie sur un diagnostic que l'histoire récente confirme. Il faut se rappeler qu'en 2015, après l'abolition pure et simple des Conférences régionales des élus, on a confié les clés du développement régional aux seules Tables de maires et préfets. La région est ainsi devenue un simple cadre de budgétisation, vidé de sa substance démocratique.

En outre, en abolissant la Politique nationale de la ruralité, on a évacué la ruralité comme problématique nationale et stratégie territoriale distincte. On a voulu faire des MRC des « gouvernements de proximité », en leur confiant le mandat et les enveloppes régionales affectées au développement régional — réduites de moitié — sans leur en donner les moyens ni les obligations de concertation, transformant une ambition de développement en une simple stratégie de délestage des responsabilités de l'État.

Le mandat de concertation élargie et de représentation transparente face à l'État n'est pratiquement plus rempli, sauf rares exceptions comme le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent. Ailleurs, la dispersion des acteurs les enferme dans une cohabitation d'organisations sectorielles fonctionnant en vase clos, à l'image des municipalités elles-mêmes,

largement repliées sur leurs missions premières et les enjeux purement locaux. Les plans de développement des régions recensés dans la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (2025-2029) se limitent en général à une énumération de dossiers sectoriels, sans orientations ni stratégies traduisant une vision commune de l'identité et des problématiques régionales.

Le gouvernement actuel a consolidé cette trajectoire de « municipalisation exclusive », faisant même disparaître le mot « régions » de l'intitulé du ministère compétent. Pire, la voix organisée du monde municipal, par l'entremise de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), réclame aujourd'hui plus de pouvoirs et de ressources pour les MRC, mais sans jamais exiger le retour d'un mécanisme de concertation incluant la société civile. En ne contestant pas le modèle centré sur les seuls élus, la FQM cautionne involontairement la logique de vase clos qui appauvrit le débat public régional.

Quant aux engagements récents des partis politiques québécois en décentralisation — notamment la proposition péquiste d'une instance régionale dotée de pouvoirs décisionnels et d'autonomie politique, financière et fiscale —, aucun ne précise les missions, les principes ni les composantes de représentation. Une instance reproduisant le schéma actuel recréerait les mêmes effets : dispersion sectorielle, perte d'appartenance régionale, appauvrissement du débat public, alors même que la transition écologique exige des choix collectifs profonds.

La vitalité des régions ne se mesure pas au nombre de pouvoirs transférés ni à la complexité des mécanismes électoraux imaginés. Elle se mesure à la capacité des gens des régions à se mobiliser dans la définition et la poursuite d'une vision collective. Sans lieu de concertation inclusif, la décentralisation risque de n'être qu'un exercice de gestion technique.

Alors que le débat est lancé, il est impératif de ne pas se contenter de diagnostics incomplets ni de solutions théoriques. Nous convions la société civile, les élus et les citoyens à exiger des partis politiques des engagements concrets pour une gouvernance régionale partagée, seule voie pour transformer enfin la parole des territoires en pouvoir d'agir réel.

Ce texte fait partie de notre section Opinion, qui favorise une pluralité des voix et des idées en accueillant autant les analyses et commentaires de ses lecteurs que ceux de penseurs et experts d'ici et d'ailleurs. Envie d'y prendre part? Soumettez votre texte à l'adresse opinion@ledevoir.com. Juste envie d'en lire plus? Abonnez-vous à notre Courrier des idées.